



Lundi 8 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau collège à Sartrouville pour reconstruire une offre éducative attractive sur la commune

Le Président du Conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier, a annoncé lundi 8 octobre la construction d'un nouveau collège à Sartrouville, en remplacement de l'actuel collège Romain-Rolland. Avec ce nouvel établissement, le Département veut offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves du secteur.

Sartrouville compte 4 collèges publics dont la capacité est de 3 000 places hors SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté). A la rentrée 2017, ils ont accueilli près de 2 200 élèves. Moins fréquenté que les autres établissements, le collège Romain-Rolland n'est occupé qu'à la moitié de sa capacité (900 places). Avec 69 % de familles défavorisées, il concentre d'importantes difficultés sociales. Le taux de réussite au brevet des collèges y est de 65 % seulement. Cet établissement nécessite un fort soutien pour accompagner les élèves vers de meilleurs résultats.

C'est pourquoi le Département s'engage dans la reconstruction du collège Romain-Rolland. **Le budget prévisionnel de cette opération est de 27 M€**, hors désamiantage et démolition estimés à environ 5 M€. Cette relocalisation permettra d'adapter le projet pédagogique aux besoins des élèves. D'une capacité de 600 places, **ce nouveau collège de secteur verra le jour à la rentrée 2022**. Le début des travaux est prévu pour le premier trimestre 2021, pour une durée de 18 mois.

Pour garantir des conditions optimales d'apprentissage à tous les collégiens, le Département des Yvelines a décidé de leur consacrer 430 M€ d'ici 2020 et lance un nouveau Plan pluriannuel d'investissement (PPI) de l'ordre de 200 M€ pour la période 2019-2022. Ce PPI s'inscrit pleinement dans le plan de rénovation urbaine mis en place par le Département cette année pour venir en aide aux quartiers inscrits en politique de la ville.

« Agir contre le décrochage scolaire, encourager et renforcer les liens entre établissements, parents et services publics font partie des priorités du Département. Le nouveau collège de Sartrouville conforte notre principal objectif : garantir les meilleures conditions d'apprentissage à tous les Yvelinois. L'offre pédagogique y sera renforcée, pour en faire un établissement attractif et vecteur de cohésion sociale dans un environnement mixte », explique Pierre Bédier, Président du Conseil départemental.

« Il faut un collège qui donne du sens. Nous allons pouvoir bénéficier de la proximité du théâtre pour lancer un partenariat et amener de nouvelles connaissances aux élèves. Ce nouveau collège va apporter une mixité sociale et une richesse culturelle supplémentaire » se félicite Pierre Fond, Maire de Sartrouville et Vice-président du Conseil départemental.

Contacts presse

Clotilde Pichon
pichon@droitdevant.fr
01 39 53 53 33

Cyril Morteveille
cmorteveille@yvelines.fr
01 39 07 72 11
07 62 16 98 98